04 | **2024**

EIT.swiss MAGAZINE

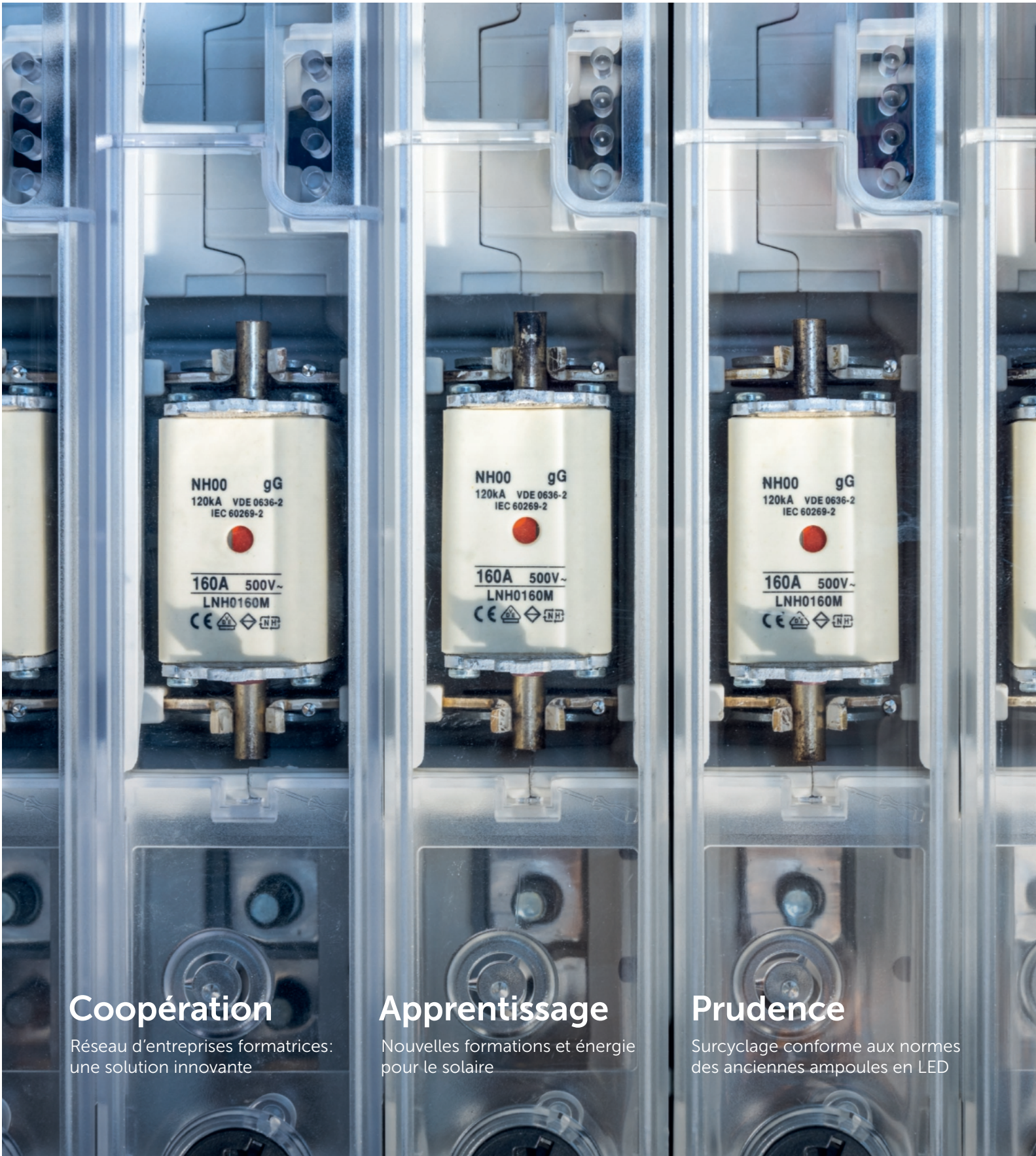

Coopération

Réseau d'entreprises formatrices: une solution innovante

Apprentissage

Nouvelles formations et énergie pour le solaire

Prudence

Surcyclage conforme aux normes des anciennes ampoules en LED

Les carnets de commande sont pleins, mais sans suffisamment de personnel qualifié, ce potentiel reste bien souvent purement théorique.

Chère lectrice, cher lecteur,

La plupart des organisations ont des points fixes dans leur calendrier annuel: assemblées générales, assemblées des délégués et fêtes d'entreprise selon l'orientation. Chez EIT.swiss, l'un de ces points fixes est la discussion sur les résultats de la comparaison interentreprises avec le bureau fiduciaire chargé de sa réalisation. Analyser les données économiques réelles de toute une branche (également en comparaison avec les données du passé) est un moment à la fois intéressant et informatif.

L'une des constatations les plus frappantes est la disparité des chiffres par région. La Suisse est un patchwork avec des développements différents. Ainsi, dans une région, la rentabilité nette augmente, alors qu'elle diminue dans une autre région. Ce dernier point est une source d'inquiétude. Le marché semble toujours bien se porter, l'un des plus gros problèmes reste la mise à disposition d'un personnel qualifié suffisant pour les commandes acquises. Dans un tel contexte, accepter des commandes à faible rendement fait mal. Il y a toujours des raisons pour lesquelles une entreprise doit encore accepter précisément cette commande, pourquoi une entreprise participe à une ronde d'offres. Mais en tant que branche, avec une telle charge de travail, une telle évolution est irritante.

Sans en donner les raisons, une autre constatation intéressante mérite d'être mentionnée en passant. Il existe une corrélation entre les salaires et la rentabilité: plus le salaire moyen des professionnels d'une entreprise est élevé, plus la rentabilité est élevée. Ou alors, plus la rentabilité est élevée, plus les salaires sont élevés?

Simon Hämmerli
Direction

Photo à gauche: © Adobe Stock (Ihor), couverture: © René Senn

Journée de la branche EIT.swiss
6 février 2025, Kursaal Berne
Obtenez votre billet maintenant!

AGENDA 2024/2025

Séance du Comité
- 27 novembre, Zurich

Assemblée des délégués
- 28 novembre, Zurich

Conférence des présidents
- 28 novembre, Zurich (l'après-midi après l'assemblée des délégués)

Congrès suisse de l'électricité
- 15/16 janvier, Berne

Séance du Comité
- 20/21 janvier, Flims

EIT.swiss fête de la FPS
- 6 février, Kursaal Berne (le soir après la Journée de la branche)

Photo: © Stadt Zürich

6 I Coopération
Réseau d'entreprises formatrices: une solution axée sur la pratique pour la formation initiale.

16 I La prudence s'impose
Surcyclage conforme aux normes des anciennes ampoules en LED.

12 I Apprentissage solaire
Regain d'énergie pour la branche du solaire en Suisse.

Coopération	6
Apprentissage solaire	12
La prudence s'impose	16
Droit du travail: Sous-traitance et responsabilité	20
Sécurité au travail: La Suva abaisse encore ses primes	22
Momentum Palais Fédéral	24
Vers une modernisation de l'OIBT	26
Nouveaux diplômés	28
Inscription aux examens	29
Retour sur l'Ineltec 2024	30
Médaille d'excellence pour Yanick Schwegler	32
Informations de l'association	33
Chronique	35
Impressum	35

Le réseau d'entreprises formatrices: une solution pour des formations spécialisées

Pourquoi tout faire seul de son côté? Pour la formation d'informaticien/nes du bâtiment, vous pouvez opter pour une coopération. Voici un bel exemple tiré de la pratique.

La formation d'informaticien/nes du bâtiment CFC pose des défis à de nombreuses entreprises, car des domaines spécialisés tels que l'automatisation du bâtiment ou l'informatique exigent une expertise particulière. Deux entreprises, Pentacontrol AG à Beringen et M. Schlatter AG à Uesslingen, ont donc décidé de s'associer pour répondre aux exigences posées par l'encadrement des apprentis tout en s'engageant dans une nouvelle voie. Un modèle innovant qui répond non seulement à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, mais qui montre aussi comment la coopération peut apporter une véritable valeur ajoutée aux entreprises et à la relève professionnelle.

Deux entreprises, une personne en formation

Livio Oswald est en première année d'apprentissage d'informaticien du bâtiment chez M. Schlatter AG et Pentacontrol AG. «Nous lui avons donné le choix de l'entreprise où il souhaitait être engagé et il nous a choisis comme principale entreprise formatrice. La responsabilité de l'organisation nous incombe donc en premier lieu», affirme David Langhart, chef de projet et responsable de formation chez Pentacontrol. Livio va être formé auprès de Pentacontrol en conception, configuration et mise en service de solutions exhaustives d'automatisation du bâtiment dans les secteurs CVC et MCR. Le travail chez Schlatter Elektro met principalement l'accent sur l'expérience pratique du métier et les bases de l'installation électrique. «Au cours de sa formation, il va aussi réaliser pour notre entreprise des petits projets de maison intelligente et de gestion de l'énergie», ajoute Andreas Schlatter. Grâce à la coopération des deux entreprises, Livio bénéficie d'une formation très complète et de qualité, comme l'exige le plan de formation.

Les deux entreprises voient cette collaboration comme une situation gagnant-gagnant: «Nous profitons du fait que nous nous complétons mutuellement et que nous pouvons ainsi offrir à Livio une excellente formation», explique David Langhart lors de notre rencontre à Uesslingen.

1 Livio Oswald se rend en scooter à Uesslingen puis prend le train jusqu'à Beringen
2 Livio Oswald fait partie intégrante de deux équipes: chez M. Schlatter AG il apprend le métier manuel et chez Pentacontrol il approfondit ses connaissances en automatisation du bâtiment

De l'idée à sa réalisation

Entre 2010 et 2013, David Langhart a suivi la formation initiale d'installateur-électricien CFC chez Schlatter Elektro. C'est certainement l'une des raisons pour lesquelles les deux entreprises se sont associées si rapidement pour former un réseau d'entreprises formatrices. David Langhart se rappelle volontiers le jour où cette idée lui est venue pour la première fois: «Andreas nous a contactés et a demandé si nous étions intéressés par le fait d'être une entreprise formatrice partenaire pour un apprenti informaticien du bâtiment, spécialité automatisation du bâtiment. Son entreprise n'aurait pas eu assez de travail à proposer pour des tâches spécifiques d'automatisation du bâtiment, mais souhaitait former quelqu'un dans ce domaine afin de soutenir la relève. Nous avions vite compris qu'il s'agissait là d'une excellente opportunité. En effet, en tant qu'entreprise d'automatisation du bâtiment, nous ne pouvons pas offrir une formation optimale à un informaticien du bâtiment, car nous ne couvrons pas suffisamment le domaine de l'électricité». Le poste a été mis au concours et plusieurs candidats se sont présentés assez rapidement. «Livio Oswald a effectué deux journées de stage chez nous à Beringen (canton de Schaffhouse) et a ensuite passé une semaine supplémentaire chez Schlatter Elektro à Uesslingen (canton de Thurgovie)», explique David Langhart.

La formation au quotidien: l'harmonie de la théorie et la pratique

La formation chez Schlatter Elektro et Pentacontrol est clairement divisée et suit un système bien pensé. Livio Oswald travaille par blocs, en alternance dans les deux entreprises. «Quand il est chez nous, il travaille à des projets d'automatisation du bâtiment. Il effectue des tâches de planification conceptuelle, établit des schémas, aide à la configuration des systèmes ou assiste nos chefs de projet lors de la mise en service», détaille David Langhart. «Chez Schlatter Elektro, il apprend les aspects pratiques du métier, c'est-à-dire le raccordement, l'installation, le mesurage ou la mise en œuvre de petits projets de maison intelligente et de gestion de l'énergie. Cette combinaison lui permettra de répondre parfaitement aux exigences globales de la profession par la suite». Grâce à cette combinaison spécifique «théorie/automatisation» et «pratique/travail manuel», Livio Oswald développe un large éventail de compétences. Il travaille aussi bien à des projets qui nécessitent une planification et une coordination

précises qu'à des installations pratiques où il met en service des systèmes électrotechniques de manière autonome et sûre. Il apprend ainsi à bien gérer l'électricité et à utiliser des systèmes d'automatisation de toute taille. Ce modèle exige beaucoup de l'apprenti: «Les différents trajets entre les deux entreprises et l'école professionnelle représentent également un défi particulier pour lui. Mais jusqu'à maintenant, il maîtrise très bien la situation», ajoute David Langhart.

Les défis de la coopération: flexibilité et concertation

Bien entendu, la coopération pose également quelques défis aux entreprises, nécessitant une entente et une coordination étroites, comme l'explique Andreas Schlatter: «L'apprenti est partagé entre deux entreprises, il a deux adresses e-mail et deux horaires de travail. Il saisit simplement ses heures dans les deux entreprises; heureusement que nous utilisons le même système. Mais les avantages l'emportent clairement pour nous. Nous considérons Livio comme une partie intégrante des deux équipes». Les aspects financiers sont également réglés dans le cadre du réseau d'entreprises formatrices. «Nous nous basons sur le salaire d'un installateur. M. Schlatter fournit les outils et nous fournissons l'ordinateur portable à Livio. Nous nous partageons les autres frais», précise David Langhart. Et Andreas Schlatter poursuit: «L'important, c'est la confiance mutuelle. Si nous étions mesquins, cela ne fonctionnerait certainement pas. Pour les heures de travail que Livio effectue chez nous, Pentacontrol perçoit les coûts de production de celles-ci. Ainsi, les deux entreprises s'en sortent très bien. Cela nous convient! Les besoins ou la formation optimale de Livio restent toujours notre priorité». Et tous deux confirment: malgré la complexité initiale, le modèle s'avère financièrement tout à fait viable pour les deux entreprises.

«Dans l'informatique du bâtiment, le lien entre la théorie et la pratique est décisif – et c'est ce que nous pouvons transmettre au mieux en commun.»

Andreas Schlatter

1

1 Contrôle de l'absence de tension – une mesure indispensable pour la sécurité et qu'un futur informaticien du bâtiment doit maîtriser **2** Tout ce qu'il faut pour l'environnement de travail: Andreas Schlatter, René Senn et Livio Oswald échangent sur le chantier **3** Le trio du réseau d'entreprises formatrices – une collaboration créative et engagée des deux entreprises pour assurer une formation complète

Un modèle qui a valeur d'exemple

La coopération entre Pentacontrol AG et M. Schlatter AG montre de manière éloquente comment une collaboration entre entreprises permet d'offrir une formation d'excellente qualité. «Nous sommes convaincus que ce modèle peut servir d'exemple à d'autres entreprises de la branche, en particulier pour contrer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée», déclare David Langhart. Et Andreas Schlatter d'ajouter: «Nous avons actuellement suffisamment de candidatures pour ce profil professionnel. Il est donc important que nous créions des places d'apprentissage en Suisse pour ces jeunes motivés et doués. En effet, il serait dommage de ne pas pouvoir leur offrir une place d'apprentissage dans notre branche, car nous avons bien besoin d'eux».

Premières impressions

Lors de notre visite, nous avons également eu l'occasion de nous entretenir brièvement avec Livio Oswald, âgé de 15 ans. Il se félicite de pouvoir suivre une formation passionnante dans deux entreprises formatrices à la fois. Il voit tout cela d'un œil très positif et apprécie les tâches et les possibilités offertes par le réseau d'entreprises formatrices. Son apprentissage de quatre ans vient de commencer (en août 2024) et il faudra encore attendre un certain temps avant de connaître les résultats définitifs. Les deux entreprises sont toutefois très motivées et convaincues que cette méthode de formation innovante offre de nouvelles opportunités. Andreas Schlatter souligne: «En particulier dans des métiers spécialisés comme l'informatique du bâtiment, il est crucial que les entreprises unissent leurs forces et explorent de nouvelles voies pour répondre aux exigences croissantes du monde du travail moderne».

René Senn
Rédaction EIT.swiss

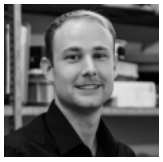

«Je trouve qu'un tel réseau d'entreprises formatrices est optimal.»

David Langhart

Qu'est-ce qu'un réseau d'entreprises formatrices?

Dans un réseau d'entreprises formatrices, deux ou plusieurs entreprises s'associent pour former un apprenti. Cette méthode de formation est souvent employée lorsque des entreprises individuelles ne peuvent pas couvrir tout le programme de la formation. Le contrat d'apprentissage est généralement conclu avec une entreprise principale, responsable de l'organisation de la formation. Les autres entreprises participent avec des contenus de formation régis contractuellement. Un réseau d'entreprises formatrices peut permettre aux petites entreprises et aux entreprises spécialisées de former des apprentis de manière complète et globale.

Une nouvelle énergie pour le solaire

Dans toute la Suisse, environ 180 apprentis ont commencé leur apprentissage dans le domaine du solaire. Il s'agit de la première filière d'apprentissage qui forme les spécialistes dont le pays a un besoin urgent et qui soutient ainsi la croissance dans le domaine du solaire.

24

Photos: © Valeriano Di Domenico

«L'apprentissage dans le domaine du solaire est très polyvalent et consiste en bien plus que le montage de modules solaires. Les spécialistes doivent également s'y connaître en électricité et en technique du bâtiment.»

Angela Deutinger
Responsable de la communication chez Tresolar

En août 2024, les deux apprentissages professionnels d'installatrice/installateur solaire CFC (certificat fédéral de capacité) et de monteuse/monteur solaire AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) ont été lancés pour la première fois. L'apprentissage solaire est l'une des nombreuses mesures lancées par Swissolar pour répondre au besoin de main-d'œuvre qualifiée dans cette branche en plein essor.

Dix pour cent de la consommation annuelle d'électricité en 2024 en Suisse proviennent du photovoltaïque. Le nombre de systèmes solaires installés croît de plus de 40 pour cent par an depuis 2020. D'ici 2035, il faudrait environ 9000 spécialistes du solaire de plus pour mettre en œuvre le tournant énergétique.

Une profession à part entière et importante

«Le nouvel apprentissage du solaire fait prendre conscience à l'ensemble du secteur de la construction et à la société qu'il s'agit d'une profession à part entière, qui exige des connaissances et un savoir-faire très spécifiques», explique Angela Deutinger, responsable de la communication chez Tresolar. L'entreprise, dont le siège est à Baar, forme deux apprentis du solaire. Angela Deutinger espère qu'avec ces nouvelles professions, l'installation et le montage de panneaux solaires gagneront en valeur. «Le fait que les entreprises formatrices se penchent désormais sur le plan de formation permettra à l'avenir d'en prendre conscience et d'encourager la qualité.»

Comme dans la plupart des professions artisanales, la recherche d'apprentis appropriés est un défi. Pourtant, en août 2024, environ 180 apprentis ont commencé leur apprentissage du solaire dans toutes les régions de Suisse. Ce grand intérêt est un véritable succès pour un apprentissage nouvellement lancé: «En unissant nos forces, nous avons réussi à créer deux nouvelles professions en très peu de temps. C'est formidable que tant de jeunes voient leur avenir dans cette branche. Cela permet à cette branche en plein essor de continuer à se professionnaliser et nous assurons que la qualité est au rendez-vous malgré le rythme soutenu de l'expansion», déclare Rita Hidalgo, responsable de la formation chez Swissolar.

Les passionnés du climat et les doués pour l'artisanat

Angela Deutinger a été en contact avec de nombreux jeunes pendant

«Un apprentissage avec CFC ouvre des portes pour des formations continues»

Rita Hidalgo, responsable de la formation chez Swissolar

le recrutement. Parmi ceux qui s'intéressent à l'apprentissage du solaire, elle distingue deux groupes: «Les uns sont préoccupés par le thème du climat et apportent avec eux des connaissances préalables étonnantes. Une jeune femme m'a ainsi demandé dans quelle mesure les cellules solaires étaient produites de manière durable. L'autre groupe est un peu différent. Ils sont attirés par la profession parce qu'ils aiment voir ce qu'ils peuvent faire de leurs propres mains. Ces jeunes aiment être dehors et faire de l'exercice. De plus, ils semblent entendre de la part des enseignants ou des parents qu'il y a de bonnes possibilités de carrière dans la branche de l'énergie solaire.»

Rita Hidalgo est également d'accord: «Un apprentissage avec CFC ouvre des portes pour des formations continues, par exemple pour la planification d'installations ou le développement de nouveaux types d'installations solaires, toujours plus efficaces, qui ne sont pas seulement installées sur les toits, mais aussi sur les façades ou dans les régions alpines.» Les entreprises d'installation solaire contribueraient concrètement et quotidiennement à la transition énergétique. Il est aujourd'hui clair pour tous que nous devons réduire les émissions de CO_2: «Les spécialistes du solaire nous rapprochent de cet objectif.»

Contenus de la profession et conditions préalables

Les installatrices/installateurs solaires CFC montent, installent, entretiennent, réparent et démontent des installations solaires, y compris des solutions de stockage, et les mettent en service. Ils le font sur des toits plats, des surfaces de toit inclinées, des façades, ou ils mettent en place des installations inédites en coopération avec une agriculture durable. Par leur travail, ils transforment l'enveloppe des bâtiments en installations de production d'énergie qui répondent aux exigences d'efficacité énergétique et de protection du climat. Les spécialistes du solaire coordonnent les processus de travail avec d'autres professions du bâtiment. Ils conseillent leurs clients de manière compétente sur les matériaux utilisés et les informent sur les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique.

Les futurs apprentis du solaire doivent faire preuve d'habileté manuelle et d'une méthode de travail précise, explique Angela Deutinger. Elle ajoute: la capacité à travailler en équipe est également un facteur important, car les installateurs solaires travaillent souvent en équipe sur le chantier. Et ce, également avec d'autres groupes professionnels.

Les professions s'adressent également aux personnes qui changent de cap

Aujourd'hui, de nombreuses personnes qui changent d'orientation professionnelle travaillent dans le domaine du solaire. Depuis août 2024, les personnes ayant fait un apprentissage dans une profession apparentée peuvent donc également suivre un apprentissage du solaire raccourci. Ainsi, les premiers installateurs solaires diplômés monteront sur le toit dès l'été 2025. Rita Hidalgo de Swissolar s'exprime sur les possibilités de formation et de formation continue: «L'apprentissage dans le solaire est une mesure parmi d'autres pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. De plus, nous avons toujours besoin de personnes qui changent de voie. Il y a déjà de nombreux cours à cet effet et l'offre continue d'augmenter. De plus, nous travaillons sur des possibilités de raccordement à l'apprentissage professionnel.»

Angela Deutinger apprécie les cours pour professionnels proposés par Swissolar. «Être un artisan doué est une bonne condition préalable, mais cela ne suffit pas. Un spécialiste du solaire a besoin d'une formation initiale et continue solides», explique Angela Deutinger. Elle espère que l'apprentissage du solaire permettra de mieux faire passer cette conscience dans les esprits.

Et que les professionnels seront motivés à se former eux-mêmes par ce que les apprentis apportent à l'entreprise: «L'apprentissage du solaire apporte ainsi de nouvelles impulsions pour tous.»

Claudio De Boni
Communication Swissolar

Surcyclage d'anciens luminaires en LED

Le surcyclage d'anciens luminaires en LED permet de préserver les ressources et économise de l'énergie. Mais quelle est la bonne variante et à quoi faut-il faire attention si l'on veut éviter les éventuels dangers?

Le surcyclage de luminaires en LED permet d'économiser une grande quantité d'énergie de fonctionnement et de réutiliser des éléments essentiels de l'ancien luminaire. Les ressources sont ainsi préservées et il est possible d'économiser une grande partie de l'énergie «grise» nécessaire à la production d'un nouveau luminaire. Le surcyclage est donc le moyen idéal pour donner une nouvelle vie aux anciennes installations d'éclairage. Mais de quoi faut-il tenir compte lors de la planification et de la mise en œuvre? Qui est responsable de quelle variante de surcyclage et comment cette responsabilité doit-elle être prise?

Cet article répond à ces questions et vous aide à planifier et à réaliser votre prochain projet de surcyclage dans le respect des normes et de la législation.

Nous distinguons trois types possibles de surcyclage de luminaires existants en LED:

- lampes LED Retrofit
- lampes de conversion LED
- conversion de luminaires

Lampes LED Retrofit
Les lampes LED Retrofit sont des luminaires avec une douille normalisée. Elles peuvent être utilisées en remplacement de la source lumineuse d'origine. Aucune intervention n'est effectuée sur le luminaire à transformer. Le remplacement des ampoules à incandescence avec des douilles E14 ou E27 fonctionne généralement sans problème. Ce n'est que pour les luminaires à intensité variable qu'il faut s'assurer que la lampe LED Retrofit utilisée peut être réglée avec le variateur utilisé dans les luminaires.

Le remplacement des lampes fluorescentes par des lampes LED Retrofit est plus délicat. Dans le cas des luminaires fluorescents, il s'agit d'un système coordonné composé d'un appareillage et d'une lampe correspondante. Les lampes LED Retrofit utilisées ici n'ont pas les mêmes caractéristiques électriques que les lampes d'origine normalisées. Par conséquent, un fonctionnement parfait et sûr n'est pas garanti.

Lors du remplacement de lampes fluorescentes par des lampes LED Retrofit, il faut absolument respecter les points suivants:

- La lampe Retrofit utilisée doit pouvoir remplacer la lampe utilisée. Si la plaque signalétique du luminaire indique «T8/36W», l'indication du fabricant de la lampe de remplacement doit mentionner: «convient comme remplacement pour T8/36W».

- Les luminaires à intensité variable ne peuvent être équipés que de lampes Retrofit à intensité variable. Le variateur utilisé doit être compatible avec la lampe Retrofit.
- Les luminaires équipés d'appareillages électroniques ne peuvent être équipés que de lampes Retrofit adaptées au fonctionnement avec des appareillages électroniques.
- Les lampes Retrofit pour appareillages électroniques ne sont souvent pas adaptées à tous les appareillages. Il faut absolument respecter les listes de compatibilité des fabricants.
- Les consignes de sécurité du fabricant de lampes Retrofit doivent impérativement être respectées. Comme de nombreux concessionnaires ne mentionnent pas toutes les consignes de sécurité dans leurs fiches techniques, il faut impérativement consulter la fiche technique du fabricant de lampes Retrofit.

Le non-respect des points susmentionnés peut entraîner un risque important pour la sécurité, comme par ex. un risque d'incendie. Les lampes Retrofit peuvent également être utilisées par des personnes sans compétences techniques. La responsabilité du respect des points importants pour la sécurité incombe à la personne qui utilise la lampe Retrofit.

Lampes de conversion LED

Les lampes de conversion, comme les lampes Retrofit, remplacent la source lumineuse d'origine. Pour fonctionner, le luminaire doit être modifié au niveau de sa construction, par exemple l'appareillage est retiré ou le câblage interne est modifié.

- Si des lampes de conversion LED sont utilisées, il s'agit toujours d'une conversion de luminaire.
- Les lampes de conversion LED sont soumises aux mêmes exigences que les conversions de luminaires.
- Si l'appareillage doit être démonté lors de l'utilisation d'un tube LED, l'auteur de la transformation devient le responsable de la mise en circulation d'un nouveau luminaire. Il assume ainsi une certaine responsabilité pour ce nouveau produit (voir graphique).

Conversion de luminaires

Par conversion d'un luminaire, on entend le retrait ou le démontage de composants et/ou le recâblage du luminaire. Une telle intervention sur le luminaire fait de la personne qui effectue ces travaux un transformateur. La personne qui fait des transformations avec des composants individuels devient toujours le fabricant.

Selon l'art. 21 de l'ordonnance sur les matériels électriques à basse tension (RS 734.26, OMBT), un transformateur devient automatiquement fabricant et met en circulation un nouveau luminaire.

Si un kit de conversion du fabricant initial du luminaire est utilisé, ce dernier fournit un kit avec les composants adaptés, y compris les instructions de transformation, la déclaration de conformité et la nouvelle plaque signalétique. Les composants ainsi que le nouveau luminaire ont été préalablement homologués par le fabricant du kit de conversion. Dans cette constellation, le fabricant d'origine devient le fabricant du luminaire transformé.

En cas d'utilisation de kits de conversion d'un autre fabricant, le transformateur devient généralement le fabricant avec toutes les obligations qui en découlent. Ainsi, l'installateur-électricien qui installe un kit de conversion d'un autre fabricant devient le fabricant du nouveau produit. Et là aussi, il assume «soudainement» une certaine responsabilité pour ce nouveau produit (voir graphique). Toutefois, si le fabricant X a produit un kit de conversion pour un luminaire du fabricant de luminaires Y, le fabricant X peut également établir la plaque signalétique et la déclaration de conformité pour le luminaire transformé. Il devient ainsi le fabricant du nouveau produit LED.

Le fabricant (fabricant d'origine, fabricant du kit ou transformateur) doit établir une nouvelle déclaration de conformité pour l'ensemble du luminaire transformé. En outre, une plaque signalétique portant le nom du fabricant et la désignation du type doit être apposée, ce qui n'est pas une tâche facile pour un transformateur ou un installateur. En effet, il doit établir la déclaration de conformité et la nouvelle plaque signalétique conformément à la série de normes SN EN 60598 (norme sur les luminaires). Et il est évident que l'établissement d'une déclaration de conformité pour un luminaire suppose une bonne connaissance des normes et s'accompagne automatiquement de la responsabilité du produit, c.-à-d. que l'établisseur peut être tenu pour responsable du nouveau produit, le luminaire transformé.

Après la transformation, le transformateur doit soumettre le luminaire à un contrôle selon la norme SNG 482638.2023/electrosuisse. Un contrôle visuel et fonctionnel du nouveau luminaire LED est alors effectué. De même, le nouveau luminaire doit être contrôlé quant à la mise à la terre et à l'isolation correctes.

Markus Binda
Délégué spécial éclairage fvb

	Replacement Retrofit	Transformation avec un kit du fabricant du luminaire	Transformation avec un kit d'un autre fabricant et/ou modification du câblage	Transformation avec de nouveaux composants et câblage
Transformation/ utilisation	Personne ordinaire, utilisateur	Auteur de la transformation	Auteur de la transformation	Auteur de la transformation
Plaque signalétique du luminaire	Disponible. Peut être reprise	Fabricant	Auteur de la transformation/ év. fabricant du kit [1]	Auteur de la transformation
Déclaration de conformité Luminaire	Disponible. Peut être reprise	Fabricant	Auteur de la transformation/ év. fabricant du kit [1]	Auteur de la transformation
Déclaration de conformité des composants	Fabricant des lampes	Fabricant	Fabricant du kit	Fabricant des composants
Essai des composants	Fabricant des lampes	Fabricant	Fabricant du kit	Fabricant des composants
Essai du luminaire	Pas nécessaire	Essai de type du fabricant	Auteur de la transformation/év. fabricant du kit [2,3]	Auteur de la transformation [2,4]
Contrôle du raccordement	Pas nécessaire	Auteur de la transformation	Auteur de la transformation	Auteur de la transformation

Le tableau suivant résume la procédure et les compétences en matière de surcyclage des luminaires en LED.

1 Lorsque les fabricants de kits produisent des kits de transformation pour des luminaires spécifiques d'un fabricant de luminaires donné, la plaque signalétique et la déclaration de conformité peuvent être établies par le fabricant de kits.

2 Contrôle de remise en état à 100% selon SNG 482638:2023/electrosuisse (contrôle visuel, mise à la terre, isolation, fonctionnement)

3 Si les kits de transformation sont montés dans les feux chez le fabricant du kit, le contrôle des feux peut être effectué chez le fabricant du kit.

4 D'autres tests sont éventuellement nécessaires (température, CEM, protection IP, etc.).

Source: FVB/electrosuisse

Sous-traitance et responsabilité: risques pour les employeurs

Dans le secteur de l'électricité Suisse, la sous-traitance est une pratique courante qui permet aux entreprises notamment de déléguer certaines tâches spécialisées. Toutefois, cette pratique comporte des risques juridiques importants, en particulier en matière de responsabilité. Les employeurs doivent être conscients de ces risques et prendre des mesures pour les minimiser.

En Suisse, la sécurité au travail est un domaine crucial où la responsabilité de l'employeur principal peut être engagée. Selon la Loi sur le Travail (LTr) et l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), les entreprises qui sous-traitent des travaux doivent s'assurer que leurs sous-traitants respectent strictement les normes de sécurité. Si un accident survient en raison d'un manquement à ces normes, l'entreprise principale peut être tenue responsable, même si elle n'a pas directement commis la faute. En effet, l'employeur principal est responsable de la mise en œuvre des mesures de sécurité nécessaires. Cela inclut la vérification que les sous-traitants disposent des qualifications requises, qu'ils sont formés aux normes de sécurité en vigueur et qu'ils utilisent les équipements de protection individuelle (EPI) adéquats.

La sous-traitance ne dispense pas l'employeur principal de ses obligations en matière de conditions de travail, telles que définies par les Conventions Collectives de Travail (CCT). Si un sous-traitant ne respecte pas les salaires minimaux, les horaires ou les contributions sociales, l'employeur principal peut être solidairement responsable. Ce risque est particulièrement présent dans le secteur électrique, où les projets peuvent impliquer plusieurs niveaux de sous-traitance.

La sous-traitance en cascade, où un sous-traitant engage à son tour d'autres sous-traitants, complique encore la gestion des risques. En Suisse, l'employeur principal doit surveiller non seulement son sous-traitant direct, mais aussi les sous-traitants de second rang. Une défaillance à un niveau quelconque de la chaîne peut entraîner des conséquences juridiques pour l'employeur principal.

Pour limiter les risques, les employeurs doivent prendre plusieurs mesures. D'abord, une sélection rigoureuse des sous-traitants est essentielle. Les qualifications, l'expérience et la conformité légale doivent être vérifiées en amont. Ensuite, il est crucial d'inclure dans les contrats des clauses précises imposant le respect des normes légales et des CCT. Enfin, une surveillance continue et des audits réguliers sont indispensables pour s'assurer que les sous-traitants respectent leurs obligations tout au long du projet.

Naomi Esposito
Service juridique EIT.swiss

La Suva abaisse encore ses primes en 2025

En 2023, la Suva a réalisé un résultat d'exercice positif et abaisse encore ses primes pour l'année 2025 dans la plupart des classes tarifaires grâce au bon résultat technique et aux produits excédentaires du capital réalisés au cours des années précédentes.

Photo: © Suva/Getty Images

Dans l'assurance contre les accidents professionnels, le risque d'accident (nouveaux accidents enregistrés pour 1000 personnes assurées) a diminué de 10% en dix ans. L'évolution favorable du risque d'accident et le résultat technique positif permettent un abaissement des taux de prime nets moyens nécessaires pour couvrir la charge des sinistres.

Reversement d'excédents de produits du capital

La bonne performance de 4,8% réalisée sur les placements en 2023 a contribué à la solidité de la situation financière de la Suva. Le Conseil de la Suva a donc décidé de poursuivre le reversement d'excédents de produits du capital générés au cours des années précédentes. Cela signifie pour l'année 2025 une nouvelle réduction des primes nettes de 20% dans l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels pour toutes les classes, soit dans l'ensemble un reversement d'environ 730 millions de francs.

Réductions de prime moyennes

Pendant l'année de primes 2025, les entreprises assurées bénéficient dans l'ensemble de reversements de fonds de compensation techniques et d'excédents de produits du capital. Les taux de prime bruts moyens diminuent de 3,5% dans l'assurance contre les accidents professionnels et de 4,7% dans l'assurance contre les accidents non professionnels. Il s'agit là du niveau de primes le plus bas jamais atteint, en moyenne, depuis l'introduction de la LAA en 1984.

Arabelle Frey
Communication institutionnelle Suva

La Suva reverse actuellement des excédents de réserves et des produits excédentaires des placements aux personnes assurées, raison pour laquelle les primes sont exceptionnellement basses. Lorsque les excédents alloués aux reversements seront épuisés, les primes reviendront au niveau normal.

Évolution des primes de la classe Installations électriques, construction de réseaux (55D). Primes en baisse dans l'assurance contre les accidents professionnels (AAP) au 1er janvier 2025

L'évolution de la situation financière a également été positive dans la classe **Installations électriques, construction de réseaux.** Dans l'assurance contre les accidents professionnels, l'évolution du risque a été stable. Les fonds de compensation étant supérieurs à la valeur théorique, le taux de prime net moyen (TPM) peut être abaissé.

Classe	Partie de sous-classe	Description	TPM* net	Classe
55D	A0	Installations électriques, réseaux de données	1,0359	–10,2%
55D	AK	Installations de systèmes de communication et de multimédias	0,5467	–3,2%
55D	B0	Montage de lignes aériennes et pose de câbles souterrains	1,6517	–10,2%
				–9,7%

Abaissement des primes dans l'assurance contre les accidents non professionnels (AANP) au 1er janvier 2025

L'évolution du risque est également stable dans l'assurance contre les accidents non professionnels. La situation financière a continué de s'améliorer et les réserves ne sont plus que légèrement inférieures à la valeur théorique. Le taux de prime net moyen (TPM) peut être abaissé.

Classe	Description	TPM* net	Classe
55D	Installations électriques, construction de réseaux	1,6919	–9,4%

Les taux de primes individuels des différentes entreprises peuvent toutefois s'écarter de la moyenne de la classe en fonction de l'activité, de l'évolution du risque et du modèle de primes. Votre agence Suva se tient à disposition pour tout complément d'information.

*Taux de prime net moyen TPM

BULLETIN DU CONSEILLER NATIONAL
MATTHIAS SAMUEL JAUSLIN

La stagnation comme défi et opportunité

L'augmentation des prix de l'électricité, la nouvelle taxe d'importation et l'accès insuffisant aux bornes de recharge à domicile font stagner les ventes de voitures électriques. Quelles mesures pourraient relancer la mobilité électrique?

«La Suisse a encore beaucoup de retard à rattraper dans la mobilité électrique – surtout en ce qui concerne l'infrastructure de recharge et les conditions-cadres.»

Matthias Samuel Jauslin

Les voitures électriques sont un élément important pour réaliser les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. Les objectifs intermédiaires des valeurs limites de CO_2 pour les voitures de tourisme nouvellement immatriculées ont été atteints l'an dernier avec une part d'environ 20% de véhicules électriques. Il n'est pas surprenant qu'avec des objectifs inchangés, cette part de marché stagne désormais. Ce n'est qu'en 2025 que les normes d'émissions seront de nouveau durcies. Les experts estiment qu'il faudra environ 35% de voitures électriques pour atteindre l'objectif visé, ce qui va relancer la croissance dans ce secteur.

Accuser la branche automobile de manquer de volonté de vendre est un peu réducteur. La gamme de produits n'a cessé de s'étoffer au cours des derniers mois, des voitures électriques compétitives sont désormais disponibles dans toutes les catégories de véhicules et elles sont vraiment agréables à conduire. Elles restent toutefois plus chères que les véhicules thermiques.
La taxe d'importation introduite en début d'année n'a pas contribué à réduire davantage l'écart de prix. Le cas de l'Allemagne illustre bien les conséquences d'une baisse des prix. Pendant des années, notre voisin a artificiellement fait baisser les prix en accordant des primes environnementales pour les voitures électriques. Depuis lors, la subvention à la vente a pris fin et le marché a réagi à l'absence de soutien de l'État par des syndromes massifs de sevrage.

Pour des changements aussi fondamentaux que l'électrification des voitures, les évolutions non linéaires sont monnaie courante. Il serait bon de profiter de l'accalmie actuelle pour faire le point sur les conditions générales en vigueur. Le Parlement s'est récemment prononcé à une très courte majorité contre un programme d'infrastructures. Des objectifs d'émissions plus ambitieux, voire des interdictions, ne recueillent pas non plus la majorité. D'autres mesures devront donc être renforcées, par exemple l'accès simplifié aux bornes de recharge à domicile. Mais si l'on doit se battre pour obtenir des autorisations de raccordement avant même de planifier une installation ou si l'on doit trouver une majorité auprès des copropriétaires, on ne passera généralement pas à la mobilité électrique. Dans les immeubles collectifs en particulier, l'accès aux bornes de recharge à domicile doit être obtenu de haute lutte. Et c'est là que la branche de l'installation électrique peut apporter un soutien précieux. Des solutions évolutives et sur mesure, qui permettent une bonne gestion de la charge, devront être une priorité absolue dans le développement futur de la mobilité électrique.

Nos désavantages en ce qui concerne le réseau de recharge à domicile sont atténués par le fait que nous disposons de l'un des meilleurs réseaux de recharge publics. L'extension progresse de jour en jour, sans aucune subvention de l'État. Là encore, une approche pragmatique est nécessaire pour disposer des surfaces appropriées. Le processus de recharge devra être encore simplifié et une tarification transparente pourra faciliter grandement son application.

Par ailleurs il faut supprimer le préjudice qui subsiste dans l'imposition des véhicules de société.
En effet les véhicules d'entreprise sont encore taxés sur la base d'un prix d'achat plus élevé. Cette méthodologie renchérit de manière insensée les frais d'exploitation.
En outre, de nombreux cantons doivent également être mis à contribution. Ceux qui calculent encore l'impôt annuel sur les véhicules à moteur en fonction de leur puissance et leur poids n'ont pas reconnu les signes du temps.
Saisissons les opportunités qui s'offrent à nous en tant que branche et continuons à développer nos compétences dans ce domaine.

Matthias Samuel Jauslin est membre du Conseil national depuis 2015, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-N) et membre de la Commission de gestion. Il est le directeur et principal actionnaire d'une entreprise d'installations électriques, de télématique et d'automatisation.

Photo: © 2012 Béatrice Devènes

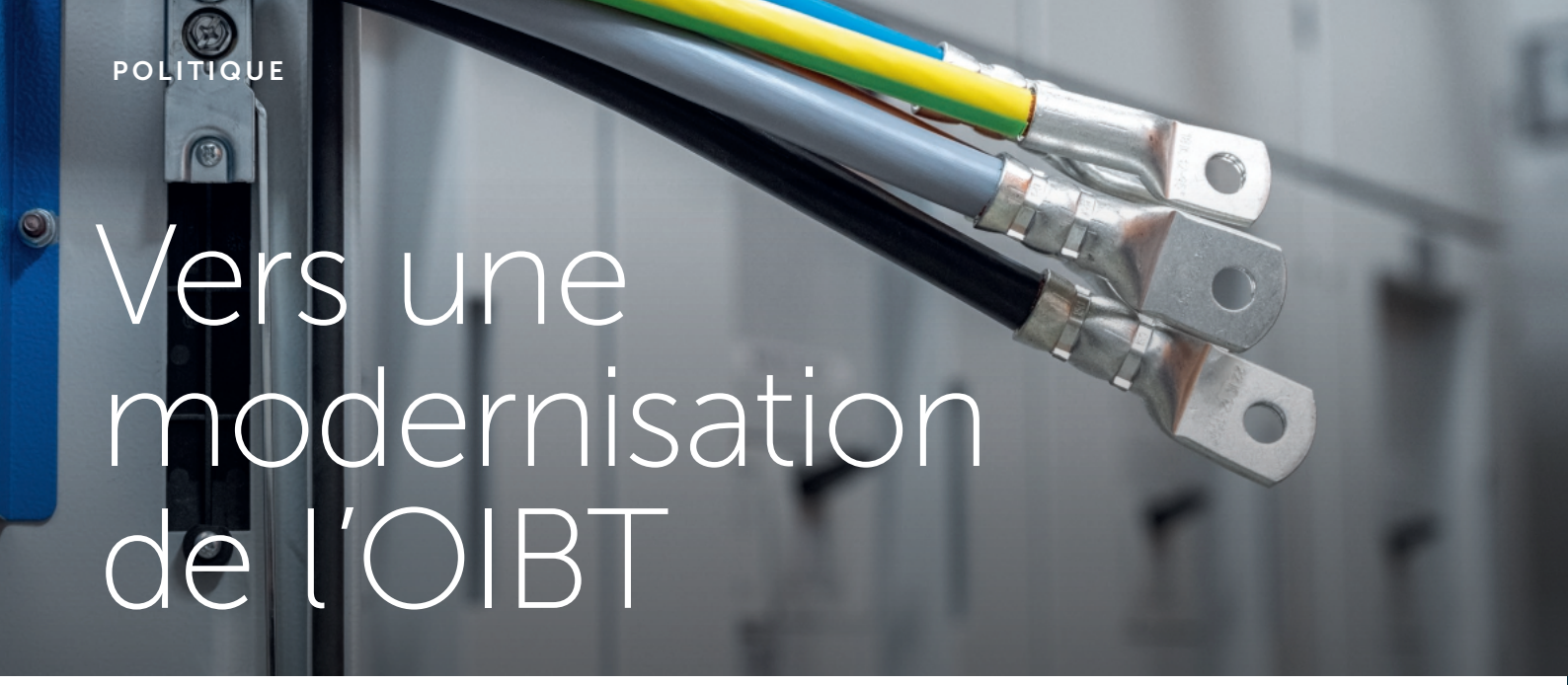

Vers une modernisation de l'OIBT

L'actuelle ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) date de 2001. Elle a été partiellement révisée au 1er janvier 2018 et adaptée de manière ponctuelle depuis lors. Lors de sa séance du 14 juin 2024, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de moderniser la surveillance des installations électriques à basse tension par une révision totale de l'OIBT et de décharger l'ESTI des tâches de supervision. Le chemin vers la nouvelle OIBT se compose de plusieurs étapes, brièvement exposées ci-dessous.

La phase de conception précède la rédaction de l'ébauche de la nouvelle OIBT. Cette phase permet d'élaborer une base solide pour le projet de la nouvelle OIBT et de décrire le contenu normatif fondamental de la nouvelle OIBT. Il s'agit ainsi de créer une base conceptuelle bien pensée afin de pouvoir orienter la suite des travaux et des discussions de manière ciblée et efficace. La démarche concrète est choisie par l'office responsable (Office fédéral de l'énergie) en fonction de la situation: celui-ci peut travailler lui-même sur les bases ou charger des tiers externes de les élaborer. L'OFEN a effectué ses propres études de base et a confié les travaux conceptuels (élaboration du document de base) à une entreprise de conseil externe. Selon le planning actuel, l'objectif est de finaliser ces travaux au cours du premier semestre 2025. Ce planning peut toutefois être retardé en raison de la complexité des travaux. Une consultation préalable des associations concernées est prévue dans le cadre de la révision de l'OIBT, à la suite de la phase de conception.

Élaboration de l'ébauche de l'ordonnance et du rapport explicatif

Sur la base du document de base préalablement soumis à la consultation des parties prenantes, l'OFEN élabore un avant-projet de norme. Cet avant-projet esquisse le contenu essentiel de la nouvelle OIBT, présente si possible des variantes et contient des explications et des précisions essentielles sur le contenu. Une ébauche du texte de l'ordonnance et un rapport explicatif seront rédigés sur la base de l'avant-projet de norme.

Consultation des offices

L'ébauche de l'ordonnance avec son rapport explicatif (le projet) est soumis aux offices fédéraux concernés dans le cadre de la consultation des offices, qui dure trois semaines. Cela permet de consolider le projet en interne au niveau fédéral et de le soumettre à un premier contrôle de qualité.

La consultation des offices est suivie d'une consultation publique. Elle a pour but d'associer les cantons, les partis politiques, les associations faîtières suisses et les autres milieux intéressés à la formation de l'opinion et à la prise de décision de la Confédération. La consultation dure trois mois et doit permettre de se faire une idée de l'exactitude factuelle, de l'aptitude à la mise en application et de l'acceptation d'un projet. En outre, elle permet d'intégrer des connaissances spécialisées et garantit que les parties concernées sont informées des mesures prévues. Le Conseil fédéral prend connaissance des résultats de la procédure de consultation ainsi que des modifications de la proposition qui en découlent et, le cas échéant, approuve l'ordonnance et fixe la date de son entrée en vigueur.

Cédric Mooser
Office fédéral de l'énergie

Michael Rupp
Prestations

Le rendez-vous des pros de l'électricité

Journée de la branche EIT.swiss 2025

6 février
Kursaal Berne

Des exposés intéressants vous attendent sur la gestion du personnel et la protection de la santé, ainsi que sur la technique et la révision prévue de l'OIBT.

Pour la première fois, la journée intègre la cérémonie de la formation professionnelle supérieure, à l'occasion de laquelle les meilleurs diplômés de la formation professionnelle et supérieure seront honorés.

Retrouvez ici de plus amples informations sur cet événement:
eit.swiss/fr/journee-de-la-branche

Partenaire de réseautage: suva NIEDAX

Partenaire médias: eTrends domotech

Nouveaux diplômés

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL132/ 3.6.2024-5.6.2024
Burkard Louis 4712 Laupersdorf
Burkhard Alain 3178 Bösingen
Fankhauser Benjamin 4912 Aarwangen
Gisler Valentin 6210 Sursee
Jeker Samuel 4623 Neuendorf
Kaiser Mario 6026 Rain
Ris Simon 2558 Aegerten
Schärer Robin Lukas 5037 Muhen
Steiger Philipp 8542 Wiesendangen

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL133/ 5.6.2024-7.6.2024
Buzhala Oliver 3172 Niederwangen
Cocco Maurizio 6034 Inwil
Dechow Lars 8207 Schaffhausen
Gwerder Benjamin 8424 Embrach
Haller Yves 5727 Oberkulm
Michel Andreas 6403 Küssnacht am Rigi
Neukom Lars 8427 Rorbas
Pavlovic Aleksandar 6374 Buochs
Petz Christian 4052 Basel
Ramseier Mischa 3322 Urtenen-Schönbühl
Steiner Simon 4323 Wallbach
Tobler Panagiotis Afanasios 9313 Muolen
Travessa Caetano David Agostinho 5200 Brugg
Vonarburg Christoph 6252 Dagmersellen

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL140/ 8.7.2024-10.7.2024
Demiéville Roger 8833 Samstagern
Diethelm Dylan 8560 Märstetten
Mosimann Philipp 3532 Mirchel
Portmann Janik 6162 Entlebuch
Schmidt Patrick 8134 Adliswil
Tollardo Pascale 8730 Uznach
Tschabold Andreas 1718 Rechthalten
Weber Michael 8753 Mollis

Électricien chef de projet en installation et sécurité BPEL141/ 10.7.2024-12.7.2024
Abegg Roger 6362 Stansstad
Antic Bogdan 8306 Brüttisellen
Bislimi Megjid 8965 Berikon
Flepp Fabio 7180 Disentis/Mustér
Follonier Frédéric 3953 Leuk-Stadt
Frischknecht René 9642 Ebnat-Kappel
Hegi Nando 4914 Roggwil
Imlauer Oliver 9242 Oberuzwil
Knobel Sven 8762 Schwändi
Lorenzo Alessandro 8330 Pfäffikon

Möri Adrian 6048 Horw
Perlini Fabian 4410 Liestal
Portmann Joel 4512 Bellach
Stadelmann Angela 6210 Sursee

Chef de projet en automatisation du bâtiment BPGA9/18.6.2024
Mahmuljin Amir 9470 Buchs
Scheier Pascal 8409 Winterthur
Zeqiri Gazment 4302 Augst

Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL24/ 1.7.2024-3.7.2024
Circelli Alessandro 3960 Sierre
Gard Alexandre 3960 Sierre
Gruber Joël Lukas 3904 Naters
Hofer Jannik 8404 Winterthur
Kummer Fabrice Rudolf 3982 Bitsch
Luthiger Christoph
6333 Hünenberg-See
Marguccio Dario 2034 Peseux
Peter Jeremy 9553 Bettwiesen
Sieve Charles 1257 Bardonnex
Tapparel Kilian 3960 Sierre
Thiébaud Tristan 2000 Neuchâtel

Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL25/ 3.7.2024-5.7.2024
Chevalley Olivier 1071 Chexbres
Dahinden Kilian 8916 Jonen
De Gregorio Luca 8222 Beringen
De Matos Leitao Ilidio Daniel
1175 Lavigny
Derivaz Jérémy 1018 Lausanne
Fella Julien 8302 Kloten
Gruber Christian 8240 Thayngen
Oberson Swen 1964 Conthey
Pally Luca 7188 Sedrun
Raba Hektor 1010 Lausanne
Rütschi Remo 8215 Hallau
Spies Patrick 4244 Röschenz
Surchat Aurélien 1532 Fétigny
Suter Roger 8004 Zürich

Examen pratique selon l'OIBT, PXP7/10.7.2024-12.7.2024
Breitenmoser Patrick
8372 Wiezikon b. Sirnach

Inscription aux examens

EIT.swiss organise régulièrement des examens dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Les candidats peuvent s'y inscrire tout au long de l'année.

En tant qu'organe responsable de la formation professionnelle supérieure, EIT.swiss est chargé d'organiser les examens professionnels supérieurs, les examens professionnels et l'examen pratique. Ceux-ci ont lieu chaque année pendant plusieurs périodes d'examen. Les candidats et candidates qui remplissent les conditions d'admission peuvent s'inscrire aux examens tout au long de l'année sur le site Web d'EIT.swiss. L'intervalle de temps pour la date de l'examen se situe à environ 3 à 6 mois après l'inscription à l'examen. Si la date proposée n'est pas confirmée, une nouvelle inscription à l'examen est impérativement nécessaire. En s'inscrivant à l'examen, les candidats et les candidates confirment qu'ils sont prêts à passer l'examen et qu'ils peuvent se présenter à une date dans l'intervalle de temps annoncé. Le respect du délai de 30 jours rend les dates de référence initiales sans importance.

Les candidats et candidates inscrites reçoivent la décision d'admission environ 30 jours après leur inscription à l'examen. Des informations détaillées sur les annonces d'examen et les examens eux-mêmes sont disponibles sur le site Web d'EIT.swiss:

Examen professionnel

Examen pratique

Examens professionnels supérieurs

Pour toute question concernant les examens de la formation professionnelle supérieure, les collaborateurs d'EIT.swiss se tiennent bien entendu à votre disposition par e-mail (HBB@EIT.swiss).

Retour sur l'Ineltec 2024

Deux jours pleins d'innovations et de savoir-faire: le nouveau concept «ineltec Reloaded» a été un franc succès.

Les 11 et 12 septembre 2024, de nombreux spécialistes se sont rassemblés à la Foire de Zurich. À cette occasion, l'accent a été mis sur les nouveaux produits, le transfert de connaissances et les échanges personnels.

EIT.swiss a non seulement parrainé les visites guidées – très appréciées – de la relève professionnelle, mais s'est distinguée aussi par un stand attrayant, situé dans la halle 1, directement à l'entrée – un emplacement idéal pour accueillir les visiteurs, qui sont parfois arrivés en masse. En particulier le clou de notre stand, un Microlino, invitait les visiteurs à s'installer derrière le volant pour découvrir de très près la sensation du Microlino.

Dans la halle 2, nos démonstrations ont impressionné le public, notamment le mesurage avec une station totale robotisée, qui a fourni très rapidement des résultats précis. Un autre temps fort a été la simulation de la première vérification de l'installation électrique à l'aide d'un casque de réalité virtuelle, qui a offert des aperçus intéressants des méthodes de formation du futur.

Nous sommes ravis de l'écho positif et du grand intérêt suscités, et nous remercions tous les visiteurs qui ont apprécié notre présence.

Petra Braun
Communication & marketing

Médaille d'excellence pour Yanick Schwegler

Les meilleurs jeunes champions professionnels se sont affrontés lors des 47e WorldSkills à Lyon. L'installateur-électricien Yanick Schwegler, qui a pris part à la compétition pour la Suisse dans le Skill Electrical Installations, était également de la partie.

Du 10 au 15 septembre, 1400 participants de plus de 70 pays se sont réunis à Lyon pour concourir dans 59 métiers différents. L'équipe nationale SwissSkills était représentée par 45 concurrents et concurrentes dans 41 Skills. Yanick Schwegler de Winikon LU a concouru dans la catégorie Electrical Installations (profession 18) et s'est mesuré pendant quatre jours à 33 autres candidats dans l'exécution d'une tâche complexe. La concurrence internationale était grande et incroyablement bonne. Yanick Schwegler a néanmoins réussi à se hisser à la 8e place et à remporter une médaille d'excellence. Une performance sensationnelle pour laquelle nous le félicitons chaleureusement. Les préparatifs intensifs et le travail acharné ont porté leurs fruits. Un tel succès n'aurait pas été possible sans le grand soutien de l'employeur, RSK Elektro AG, de la famille, des amis, des collègues, des experts et des autres personnes de son entourage. Ces derniers méritent donc des remerciements particuliers. Toute la branche électrique est fière et se réjouit avec Yanick Schwegler de cette bonne performance.

Ce bon résultat est la meilleure preuve de la qualité élevée de la formation professionnelle suisse. Celle-ci ne garantit pas à elle seule le succès aux championnats internationaux. Une bonne préparation par un entraînement régulier est tout aussi importante. Bien entendu, une part de chance en fait également partie. L'équipe nationale SwissSkills, composée des meilleurs jeunes professionnels de Suisse, se prépare chaque année à briller lors de compétitions internationales comme les WorldSkills.

Verena Klink
Communication & marketing

Grand soulagement pour Yanick Schwegler après la compétition à Lyon, sous les vivats de ses fans, venus spécialement le soutenir.

Comité

Lors de sa séance du 28 août 2024, le Comité a fixé les dates des séances pour les années 2025 et 2026 et a également confirmé les dates des assemblées des délégués de 2026 et 2027.

La séance du Comité a été suivie d'un échange animé sur des sujets d'actualité entre le Comité et la section EIT.ost, qui s'est terminé par un dîner convivial.

Après le rejet de la prescription sur la formation pour la formation initiale d'électricien/ne de montage CFC lors de l'assemblée des délégués du 25 avril 2024 en raison de la suppression souhaitée de l'examen écrit des connaissances professionnelles, des clarifications ont été effectuées pour savoir si celui-ci pouvait être réintégré dans l'ordonnance sur la formation. Cela est en principe possible. Lors de sa séance du 20 juin 2024, le Comité a décidé que l'approbation définitive aurait lieu à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des délégués en ligne. Deux variantes ont été présentées aux délégués pour qu'ils puissent choisir. Il s'agissait de voter sur la question de savoir si la procédure de qualification d'électricien/ne de montage CFC devait à l'avenir se dérouler avec ou sans examen écrit des connaissances professionnelles. Le vote électronique lors de l'assemblée extraordinaire des délégués n'ayant pas pu avoir lieu comme prévu en raison de problèmes techniques, les délégués ont été invités à voter par écrit. 134 délégués ont répondu à cette invitation jusqu'au 6 septembre. En présence du président d'EIT.swiss, Thomas Keller, de Simon Hämmerli, de Herbert Laubscher ainsi que d'une personne juridique externe indépendante, le dépouillement des votes des délégués a eu lieu à l'administration centrale d'EIT.swiss le 9 septembre 2024.

La majorité des délégués a décidé, par 104 voix sur un total de 134 voix de délégués, que la procédure de qualification d'électricien/ne de montage CFC se déroulerait à l'avenir avec examen écrit des connaissances professionnelles.

Célébration EFA EIT.stadtbern

265 nouveaux spécialistes de la branche électrique dans le canton de Berne. Un chiffre réjouissant.

Après l'introduction par le modérateur Markus Binggeli, le président de l'association Markus Herren a souhaité la bienvenue aux personnes présentes. Dans le canton de Berne, 142 candidats ont réussi avec succès la procédure de qualification d'installateur/trice-électricien/ne CFC, 92 candidats celle d'électricien/ne de montage CFC et 15 candidats ont réussi la procédure de qualification de planificateur/trice-électricien/ne CFC. Cette année, 249 jeunes professionnels ont ainsi fait leur entrée dans la vie professionnelle dans le canton de Berne. La remise des certificats de capacité a eu lieu au Théâtre National de Berne en présence de quelque 480 personnes.

Les nouveaux professionnels ont reçu leur certificat de capacité, remis par le chef expert Marcel Burkhalter et le président de l'association, avec beaucoup de fierté et de joie. Pour avoir obtenu la meilleure note globale, quatre bons de voyage d'une valeur de CHF 700.– chacun et neuf bons Bern City d'une valeur de CHF 100.– chacun ont été remis pour les meilleures notes en travaux pratiques et connaissances professionnelles, ainsi qu'un exemplaire du « Manuel pour la branche de l'installation électrique » à chacun des lauréats par l'association de la ville. Lors du programme d'encadrement, les trois danseurs du groupe de breakdance primé ont enthousiasmé le public avec leurs acrobaties et leurs rotations virtuoses, et le sportif de l'extrême et aventurier Simon Infanger en a fait de même. Les festivités se sont terminées par un apéritif convivial.

eitbern.ch/de/sektionen/eitstadtbern/qv-feier

Quelques-uns des diplômés ayant réussi

Nous recherchons des participants pour une étude

Sparkner AG mène pour la troisième fois une étude quantitative avec les CEOs et les propriétaires d'entreprise dans l'industrie du bâtiment. Les personnes intéressées peuvent participer à l'étude directement via le lien ci-dessous (durée de l'enquête: max. 15 minutes).

Structure de l'enquête
L'enquête est divisée en trois parties:

- Vous fournissez des informations générales sur votre entreprise.
- Vous évaluez l'importance et le degré de satisfaction relatives aux activités des différents secteurs de l'entreprise.
- Vous indiquez les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre des mesures.

Questions et remarques:
Pour toute question, veuillez vous adresser à Philip Wels par e-mail (philip.wels@sparkner.ch) ou par téléphone (+41 44 520 20 39).

tinyurl.com/sparkner

Révision de la FPS

En novembre 2023, l'assemblée des délégués a donné le mandat pour la révision de la formation professionnelle supérieure. Il s'agit non seulement d'examiner les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs existants, mais aussi d'étudier la possibilité de créer de nouvelles offres. Afin d'évaluer les besoins en nouvelles formations de la formation professionnelle supérieure, un sondage a été mené du 15 juillet au 31 août 2024 au sein de la branche électrique et auprès d'autres parties prenantes de la branche. Le sondage est terminé. Les résultats seront évalués et serviront dans la suite du processus de développement à optimiser l'offre de formation continue et à consolider la compétitivité de la branche. Nous remercions chaleureusement tous les participants au sondage pour leur engagement et leurs précieuses contributions. Les résultats du sondage constituent la base du rapport de révision de la CAQ, qui sera présenté à l'assemblée des délégués en novembre 2024. L'ensemble du processus de révision est accompagné par l'entreprise I-K-T GmbH sur le plan de la pédagogie professionnelle.

Lors du deuxième atelier consacré à l'analyse du champ professionnel et à la stratégie, les membres de la CAQ et d'autres représentants et parties prenantes de la branche ont validé les résultats du sondage, intégré les résultats du premier atelier et participé au développement de l'architecture de la formation dans la formation professionnelle supérieure. Dans un deuxième temps, les résultats seront intégrés dans l'élaboration du rapport d'examen de la CAQ.

eit.swiss/fr/formation/developpement-professionnel/revision-de-la-fpsrevision-hbb

Journée de la branche d'EIT.swiss 2025 et fête de la FPS

La quatrième Journée de la branche EIT.swiss aura lieu le 6 février 2025 au Kursaal de Berne. Le soir la première fête nationale pour les personnes ayant réussi les examens professionnels, les examens professionnels supérieurs et les examens pratiques de la branche électrique aura lieu au Kursaal de Berne.

La Journée de la branche est le point de rencontre des pros de l'électricité et s'adresse aux directeurs et directrices, aux membres des directions, aux chefs et cheffes d'équipes, aux responsables de projets et à tous les collaborateurs intéressés de la branche électrique. Cette année, des intervenants de renom dans les domaines du leadership et de la réglementation vous attendent le matin. L'après-midi sera l'occasion de suivre différentes formations continues conformément à l'OIBT. Les participants aux manifestations de l'après-midi recevront l'attestation de formation.

Plus de 1300 personnes passent chaque année un examen de niveau professionnel ou professionnel supérieur. La branche électrique est ainsi l'un des plus grands formateurs dans le domaine des professions techniques en Suisse. EIT.swiss souhaite célébrer comme il se doit la performance des diplômés et invite donc à la grande fête de la FPS. Outre des représentants éminents de la branche et de la politique, vous pouvez vous réjouir d'un programme-cadre passionnant et d'un apéro riche à l'issue des cérémonies d'hommage. Dans cette ambiance détendue, vous aurez l'occasion de fêter votre succès comme il se doit et d'échanger des idées avec vos collègues de la branche.

Les participants à la fête bénéficient en outre d'un rabais sur la Journée de la branche 2025 qui se tiendra au préalable. **eit.swiss/fr/journee-de-la-branche**

Kurt Riccardo Compagnoni
propriétaire d'Elektro Compagnoni AG, Zurich

Comme une grande famille

Comment un employeur s'y prend-il pour que ses collaborateurs s'identifient à l'entreprise, s'investissent tous les jours pleinement dans leur travail et fassent au besoin des heures supplémentaires sans rechigner? Des guides de management en gestion du personnel – quel terme affreux au demeurant! – il y en a à la pelle. Et je ne doute pas un instant que nombre de conseils prodigués ici peuvent tout à fait contribuer à augmenter la motivation – encore un de ces termes! Ce ne sont certainement pas les théories sur la motivation qui manquent aujourd'hui.

Cependant, je me demande pourquoi, dans le monde du travail, il y a tant d'employés insatisfaits, malgré les stratégies de motivation, les coachings, les programmes d'encouragement et de récompenses de toutes sortes. Serait-ce parce que la gestion d'entreprise réduit le personnel à de simples chiffres clés, des facteurs de coûts, des pions que l'on peut déplacer comme sur un échiquier? Ou parce que les employés ont le sentiment qu'ils sont perçus comme des facteurs économiques plutôt que comme des êtres humains? Dans le pur jargon du management, c'est ce qu'on appelle travailler avec du capital humain(!). Pour moi, c'est une horreur.

Dans les années quatre-vingt-dix florissantes, nous avons vu de nombreuses entreprises traditionnelles d'électricité et de plomberie disparaître de la scène parce qu'elles s'étaient fait racheter par de grands groupes, dont les sièges sociaux menaient également la politique du personnel. Celle-ci était et est toujours axée sur l'orientation stratégique de l'entreprise. Dans ces entreprises, l'être humain n'est qu'un instrument pour réaliser des objectifs.

Pour moi, en tant que directeur d'une PME d'électricité de taille moyenne, il n'a jamais été question d'adopter une telle approche. J'ai débuté comme ouvrier et le suis resté dans l'âme. Ainsi, je ne vois pas les employés de notre entreprise simplement comme de la main-d'œuvre, mais en premier lieu comme des collègues liés par un esprit de famille. Je considère comme des facteurs de motivation importants le sentiment d'appartenance, la prise en charge par une communauté où l'on fait attention les uns aux autres et où l'on se traite avec équité et respect. Et à propos de respect: il n'y a pas si longtemps, il était communément admis dans le monde du travail que les employés devaient montrer du respect envers leurs supérieurs. Aujourd'hui, cela s'applique, fort heureusement, aussi dans le sens inverse.

Je n'aime pas seulement être un entrepreneur, mais aussi et surtout un être humain. Cette «stratégie du personnel» me convient parfaitement. J'en suis récompensé par la loyauté de nos collaborateurs et ne peux que la recommander.

MENTIONS LÉGALES magazine spécialisé d'EIT.swiss 4e année, paraît 4x par année, tirage 3100 ex. **Éditeur** EIT.swiss, Limmatstrasse 63, 8005 Zurich, www.eit.swiss, OA@eit.swiss **Communication & marketing EIT.swiss** Verena Klink **Rédaction** René Senn, Insenda GmbH, Bahnhofstrasse 88, 8197 Rafz, +41 52 214 14 22, redaktion@etrends.ch **Collaboratrice de ce numéro** Annette Jaccard **Responsable de la publication** Jürg Rykart, Medienart Solutions AG, Oberneuhofstrasse 5, 6340 Baar, +41 41 727 22 00, info@medienartsolutions.ch, www.medienartsolutions.ch **Concept de design** Medienart AG, Martin Kurzbein, 5000 Aarau, www.medienart.ch **Mise en page** AVD GOLDACH AG, Vivienne Kuonen, 9403 Goldach **Impression** AVD GOLDACH AG **Abonnements/Adhésion** (le prix de l'abonnement est inclus dans la cotisation de membre d'EIT.swiss) 10 numéros (4x Magazine EIT.swiss, 6x eTrends ou 6x domotech) / Abonnement annuel EIT.swiss: CHF 125.– / +41 44 444 17 17, info@eit.swiss

En collaboration avec eTrends domotech medienart. SOLUTIONS

Imprimé en Suisse

Photo: © Michael Donadel